

Les salariés « boomerang », de plus en plus nombreux

« Le phénomène des “salariés boomerang” » en plein essor, titre **Les Echos** qui s'intéresse à ce profil de travailleurs, ayant démissionné pour saisir une opportunité ou changer de métier. Mais après quelque temps, ils sont retournés dans leur entreprise initiale. Selon les données analysées par LinkedIn, 2,38 % des inscrits sur le réseau social qui ont changé de poste en 2022 en font partie, contre 1,75 % en 2019. Les secteurs de la finance et des services aux collectivités sont les plus concernés. « Selon les responsables des ressources humaines qui ont participé à notre enquête, la crise sanitaire a joué un rôle majeur dans le phénomène des salariés boomerang. Les salariés ont eu des envies de nouvelles expériences et sont partis plus facilement », relève Tiffany Blandin, Data Reporter chez LinkedIn Actualités. De surcroît, si les entreprises sont de plus en plus nombreuses à recruter à nouveau d'anciens salariés, c'est parce qu'elles en tirent des avantages non négligeables par rapport au recrutement d'un nouveau collaborateur, qui reste néanmoins l'immense majorité des cas en France. « Le premier atout pour l'employeur, c'est l'aspect opérationnel du salarié. Quand on a quelqu'un qui connaît déjà le métier et maîtrise les outils, c'est un gain de temps incroyable », note Michael Obadia. Celui-ci relève aussi l'émergence des soft-skills comme atout d'un candidat potentiel. (Les Echos, p.4)